

# Compliance :

mise en œuvre de vos politiques  
et maîtrise des risques

# Éthique & Compliance

Nos équipes vous accompagnent sur l'ensemble de vos **sujets éthiques**, vous assistent dans vos **démarches de conformité** vis-à-vis des autorités et des parties prenantes et vous conseillent dans votre stratégie d'identification et de **gestion des risques**.

Nos clients nous font confiance pour leurs sujets les plus sensibles, les plus complexes et les plus exigeants, en raison de **notre expertise**, de la **pluridisciplinarité** et la **complémentarité** de nos équipes et de notre appartenance au **réseau international CMS**.

Mettre en place une culture éthique et une politique compliance.

Identifier, cartographier et gérer les risques.



**Élaboration du dispositif anticorruption** (Loi Sapin 2) : réalisation de la cartographie des risques, rédaction du code de conduite, mise en place du dispositif d'alerte interne, réalisation de formations, etc.



**Politiques éthiques et RSE, devoir de vigilance** : mise en place des politiques, réalisation d'audit, rédaction de documents et accompagnement dans la mise en œuvre.



**Gestion des risques** : réalisation de cartographies des risques, assistance dans la mise en place des mesures afin d'y remédier.



**Dispositif d'alerte interne** : choix du dispositif, traitement et mise en œuvre, protection des données.



**RGPD** : conformité à la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel.

Réaliser des enquêtes internes (*forensic investigation*) et vous assister lors de la détection d'irrégularités internes.

Vous assister lors d'une perquisition ou d'un contrôle de l'AFA et vous conseiller dans toutes les étapes de ces procédures.



**Réalisation d'enquêtes internes (*forensic investigation*)** en France et/ou à l'étranger grâce au réseau CMS :

- collecte et analyse des données avec CMS Evidence, vérification des allégations et qualifications des faits ;
- conduite d'entretiens, identification des responsabilités et recommandations afin de remédier aux dysfonctionnements ;
- gestion des aspects de droit social et de protection des données, etc.



**Contrôle de l'AFA** : préparation et assistance lors du contrôle puis dans la mise en œuvre d'actions de remédiation.



**Corruption, fraude avérée ou blanchiment d'argent** : conduite d'enquêtes internes et externes, conseil dans les relations avec les autorités de contrôle et judiciaires.



**Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP)** : conseil et assistance lors de la négociation et de la conclusion.



**Assistance** dans les **procédures pénales** ou **civiles** mettant en cause la **responsabilité** des **personnes morales** ou de leurs **dirigeants**.



## Evidence

Les outils de CMS Evidence permettent de collecter, traiter et analyser une importante quantité de documents avec des outils technologiques dédiés afin d'établir la réalité des allégations et collecter des preuves dans le cadre d'une enquête interne (*forensic investigation*).

**Contact** : pour toute question, veuillez consulter votre avocat référent ou

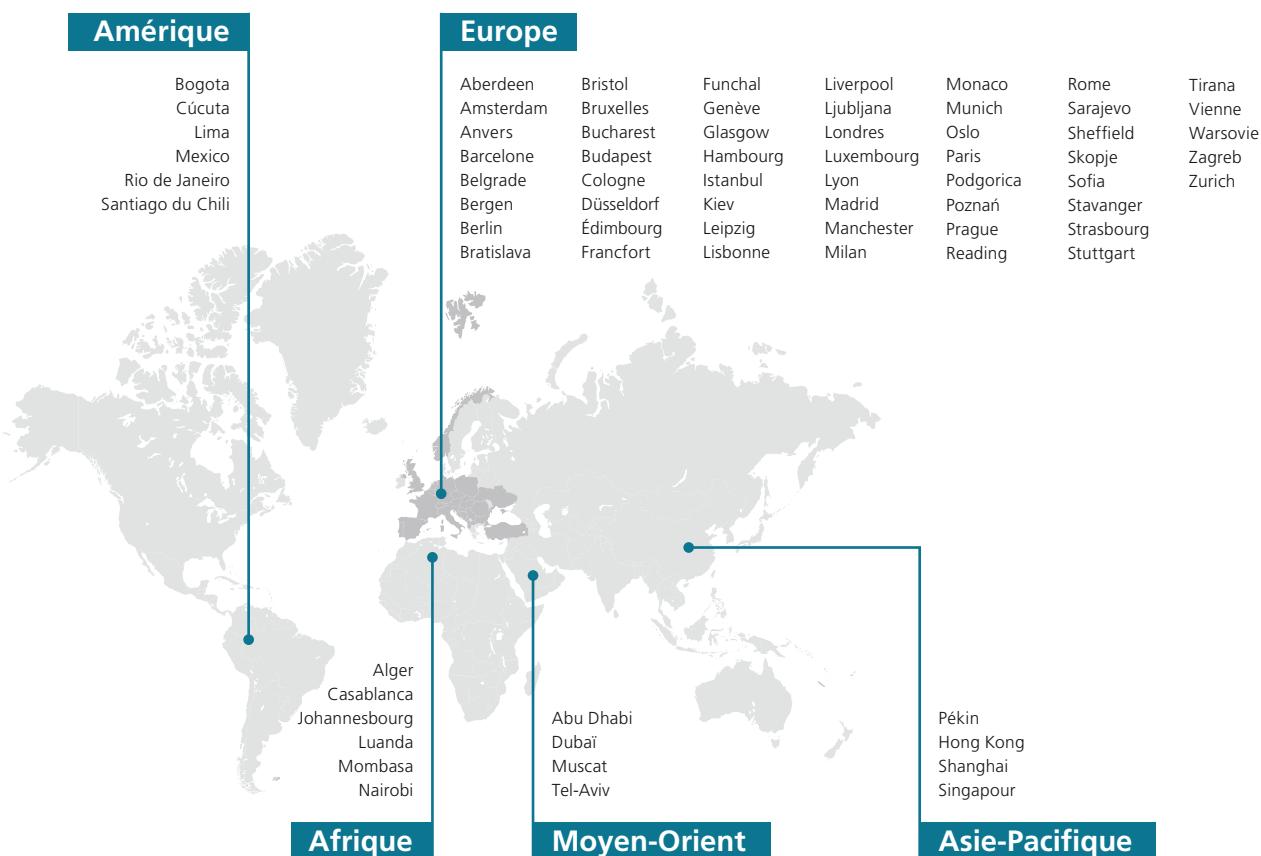


**Véronique Bruneau Bayard**

Avocat counsel

**T** +33 1 47 38 40 43

**E** veronique.bruneau-bayard@cms-fl.com



**CMS Francis Lefebvre Avocats**  
2 rue Ancelle  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

T +33 1 47 38 55 00

**CMS Francis Lefebvre Avocats**, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet cms.law/fl pour obtenir des informations complémentaires.

**Implantations CMS :** Aberdeen, Abu Dhabi, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bergen, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Liverpool, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mascate, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Nairobi, Oslo, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Stavanger, Strasbourg, Stuttgart, Tel-Aviv, Tirana, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.